

Esch-sur-Alzette, le 16 janvier 2023

Au Collège des Bourgmestre et Echevins

Concerne : ordre du jour du Conseil Communal du 27 janvier 2023 - Transactions immobilières

Par la présente, je vous sou mets le point suivant à mettre à l'ordre du jour du prochain Conseil Communal.

Acte de cession entre la Ville et la société anonyme « Couronne de Chêne S.A. »

Acte de cession administratif par lequel la Ville acquiert de la société anonyme « Couronne de Chêne S.A. » une parcelle inscrite au cadastre dans la commune d'Esch-sur-Alzette, section A d'Esch-Nord, comme suit :

- n° cadastral 2509/17867, place voirie, au lieu-dit « Rue de Belvaux », d'une contenance de 50 ca .

La cession se fait à titre gratuit vu que la parcelle fait partie de la voirie de longue date et sera intégrée dans le domaine public communal, donc avec un but d'utilité publique.

Veuillez agréer, Messieurs, l'expression de mes meilleurs sentiments.



Lucien Malano
Ingénieur-Directeur